

Procès-verbal - Comité de Direction
COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU LIMOUSIN
Lundi 24 juin 2014 - 18 h 30 - Gaïa

Conformément aux statuts et sur convocation du Président, le comité de direction du CROS Limousin s'est réuni le lundi 24 juin 2014 à 18 h 30, au siège, dans les locaux de la Maison Régionale des Sports du Limousin « GAIA », 142 avenue Emile Labussière 87100 Limoges.

19 Membres présents :

Mesdames Rima CAMBRAY, Sophie DESPLANCHES et Martine PREVOST, Médecin, Messieurs Jean-Claude AVRIL, Frédéric BEAUFFENY, Michel BRISEMURE, Michel CHASTANET, Pascal CHATENET, Régis FOSSATI, Maxence HYVERNAUD, Christian LAGRANGE, François MARCELAUD, Daniel MARCHAND, Alain MAUMY, Clarisse ROUGIER, Michel TERREFOND, Robert THOMAS, Michel TOUCHARD et René VERVEY.

10 Membres excusés :

Messieurs Yvon DELCHET, Régis DUPERRIER, Jacques FAUGERAS, Jean-Jacques GOURDY, Didier HEBRAS, Lionel LASCoux, Dominique MALCOTTI, Yves PRADEAU, Emmanuel QUITTET et Jean-François TEYSSANDIER.

4 Membres absents :

Messieurs Gregory DAUGERON, Gérard GUILLOUT, Jacques MAUGEIN et Daniel PEZET.

Assiste à la séance en qualité de salarié :

Antoine MELLIER, responsable administratif CROS.

Le quorum étant atteint, le Comité de Direction peut valablement délibérer. Régis FOSSATI, Président, ouvre la séance à 18h30 et avant d'aborder l'ordre du jour de la réunion, apporte quelques éléments d'information sur les principales actualités, à savoir :

- ✓ la campagne CNDS : il rappelle l'importante diminution de 18 % de l'enveloppe territoriale et le fléchage d'une partie de celle-ci pour financer 17 nouveaux emplois. Il indique en outre que l'intervention du CROS a eu pour but d'alerter les structures sur les points faibles de leur dossier et de les accompagner, dans la mesure où elles le souhaitent, pour les valoriser au mieux. A ce sujet, il tient à remercier les cinq personnes qui se sont investies pour examiner les dossiers déposés, ce qui a permis à de nombreuses structures de ne pas enregistrer une baisse des aides encore plus fortes que celles accordées. Pour la prochaine campagne, une rencontre avec chaque ligue sera une nouvelle fois proposée. Par ailleurs, le mouvement sportif demande que le CNOSF soit alerté sur ses préoccupations, notamment celle de la baisse récurrente du CNDS.
- ✓ la loi sur le sport : il précise que le projet de loi, qui semblait plus ou moins abandonné, devrait être présenté en 2015 après avoir été réécrit dans le cadre d'un dialogue approfondi avec le CNOSF.
- ✓ le projet de réforme territoriale : il précise que, si de nombreuses incertitudes demeurent sur ce projet, il faudra y être très attentif car cette réforme impactera non seulement les Régions mais aussi tous les échelons de collectivités et, en conséquence, l'ensemble du mouvement sportif.

❖ **Approbation du procès-verbal du comité de direction du 3 mars 2014**

Le projet de procès-verbal a fait l'objet d'un envoi préalable par mail à l'ensemble des membres. Aucune remarque n'ayant été effectuée, le procès-verbal est soumis à l'approbation des membres.

Vote à main levée : 0 contre.
Le procès-verbal du 3 mars 2014 est adopté à l'unanimité.

❖ **Convention CROS Limousin / Région Limousin**

Suite à la validation par l'assemblée générale du plan de développement du CROS Limousin pour l'olympiade, il a été convenu de rencontrer le conseil régional afin de lui présenter ce plan et de solliciter son partenariat financier pour la réalisation de certaines de ses actions en 2014. A la suite de plusieurs réunions de travail, un projet de convention a été transmis par la Région ; il recense les actions et axes prioritaires sur lesquels elle souhaite se positionner aux côtés du CROS. La convention devrait être signée courant juillet, après examen de la commission permanente du conseil régional.

Vote à main levée : 0 contre.
Le projet de convention CROS / Région Limousin est adopté à l'unanimité.
Le Président est autorisé à signer cette convention.

❖ **Convention CROS Limousin / Femix Limousin**

Suite à la réalisation d'actions communes, il est apparu que les objectifs de Femix font partie intégrante du plan de développement du CROS par le biais notamment de sa commission « éthique / mixité / citoyenneté ». C'est donc logiquement qu'une convention de partenariat permettant une collaboration réelle entre les deux entités a été élaborée.

Vote à main levée : 0 contre.
Le projet de convention CROS / Femix Limousin est adopté à l'unanimité.
Le Président est autorisé à signer cette convention.

❖ **Protocole d'accord CROS / CDOS**

Les Présidents du CROS Limousin et des CDOS Corrèze, Creuse et Haute-Vienne ont souhaité formaliser la solidarité entre leurs structures dans les domaines de leur ressort. Cette formalisation devrait se traduire par la signature d'un protocole d'accord cadre quadripartite décliné en protocoles d'accord thématiques après adoption des comités de direction de chacune des structures. Toutefois, constatant notamment que la convention CRIB du 1^{er} décembre 2005 n'est plus appliquée, il est apparu utile d'élaborer un premier protocole d'accord sans attendre la version définitive du protocole d'accord cadre dans lequel il s'intégrera : il concerne l'information, la formation, l'accompagnement et la professionnalisation du mouvement sportif limousin pour lesquels il définit la répartition des rôles de chacun, le partage des compétences et les modalités de coopération dans la mise en œuvre des actions.

Pour information, François MARCELAUD indique que le CDOS Haute-Vienne propose une formation longue de sensibilisation, comportant différents modules, à destination de futurs ou jeunes dirigeants. Il apparaît que certains modules proposés par le CROS dans le cadre de son programme de formation pourraient être intégrés dans ces formations dites longues mises en place par les CDOS ; ainsi, Pascal CHATENET souligne que la commission « aménagement / développement durable / sport nature » a déjà construit un module « développement durable » qu'il est tout à fait possible de dupliquer. François MARCELAUD donne son accord de principe à cette proposition.

Vote à main levée : 0 contre.
Le comité de direction décide à l'unanimité :
- de résilier la convention CRIB (CROS / CDOS) du 1^{er} décembre 2005 à compter du 1^{er} juillet 2014,
- d'adopter le projet de protocole d'accord CROS / CDOS présenté que le Président est autorisé à signer.

❖ **Point financier**

Michel TERREFOND présente le suivi budgétaire au 24 juin 2014. La situation est saine. Une relance de l'appel à cotisation sera effectuée en direction des ligues et comités retardataires.

❖ **Point sur la défiscalisation**

Le dossier a été déposé auprès des services fiscaux qui vont désormais procéder à une analyse fine de la situation du CROS et informeront les services du CROS dès leur décision prise, laquelle interviendra au plus tard dans les six mois.

❖ **Postes à pourvoir au comité de direction du CROS Limousin**

Suite à une démission et aux absences répétées sans excuses de membres du comité de direction, il est proposé de pourvoir à leur remplacement, comme prévu aux articles 7 et 10 des statuts du CROS Limousin.

Vote à main levée : 0 contre.

Le comité de direction décide à l'unanimité d'engager une procédure de cooptation de nouveaux membres du comité de direction par l'envoi d'un appel à candidature en direction des ligues n'ayant pas actuellement de représentant en son sein.

❖ **Informations et questions diverses**

✓ **Calendrier**

Dates des prochains comités de direction : 13 octobre 2014 et 19 janvier 2015

Date de l'assemblée générale : 9 mars 2015

✓ **Organisation de manifestations et de colloques**

- Le CROS sera partenaire pour la troisième année consécutive de l'opération Vital Sport les 13 et 14 septembre à Decathlon Limoges Nord (action sport santé sentez-vous sport, action développement durable, exposition JO).

- Une journée de formation des médecins libéraux pilotés par le Dr PREVOST aura lieu le 18 septembre à Limoges. La commission sport santé du CROS a été sollicitée pour réaliser une brève intervention de présentation des activités sport santé.

- Une table ronde « Femmes dirigeantes » aura lieu en collaboration avec Femix le 15 octobre.

- Un colloque sur la réforme territoriale sera organisé mi-novembre, probablement à l'occasion des interrégions CROS / CDOS qui auront lieu les 14 et 15 novembre à Limoges et seront organisées par le CDOS Haute-Vienne.

✓ **Commissions**

Un appel à candidature auprès des ligues et comités régionaux sera effectué prochainement pour renforcer et dynamiser la commission communication comme cela a pu être fait pour rechercher de nouveaux observateurs du sport sans violence.

La séance est levée à 20h30.

Limoges, le 25 juin 2014.

Rima CAMBRAY,
Secrétaire Générale

Régis FOSSATI,
Président